

**CUNSIGLIU MUNICIPALE DI U 06/03/2023**

**Rapportu n°20**

**Aide aux lieux de spectacles**

**« LOCHI D'ARTE : I SCENI ».**

**Subvention annuelle de fonctionnement aux  
lieux de diffusion de spectacles.**

**SERVIZIU CULTURA**

Afin de favoriser la diversité culturelle en encourageant la circulation des œuvres sur le territoire, la coproduction de la création artistique insulaire et les échanges avec l'extérieur,

Garantir l'égalité d'accès aux spectacles,

Favoriser le rayonnement culturel de l'île,

Assurer la cohésion sociale des territoires et accompagner la construction de leur identité,

Favoriser l'intégration e la langue corse dans le projet.

La Collectivité de Corse, dans sa politique visant à soutenir le programme d'activité, permet aux lieux de spectacle de diversifier et d'étoffer leur programmation annuelle.

C'est pourquoi, il est proposé au Conseil Municipal :

**DE DEMANDER** à la Collectivité de Corse une aide financière de fonctionnement au titre de l'année 2023 pour l'aide aux lieux de spectacle « LOCHI D'ARTE : I SCENI ».

Le plan de financement pourrait être établi comme suit :

- Montant de l'opération HT : 190 625,00 euros HT.
- Participation CdC 60% : 129 449,00 euros HT.
- Participation de la commune 40% : 86 299,00 euros HT.